

Berne, le 8 décembre 2020

Communiqué de presse

## La CPS élit Olivier Jornot à son comité et adopte des recommandations sur les peines pour les infractions Covid-19.

La Conférence des procureurs de Suisse a tenu son assemblée des membres en 2020 par voie de circulation, en raison de la situation épidémiologique. Outre le traitement de diverses affaires statutaires, **elle a élu M. Olivier Jornot, Procureur général du canton de Genève, en qualité de membre du comité à compter du 1er décembre 2020.**

Elle a également adopté les recommandations préalablement publiées par le comité de la Conférence **sur les peines à appliquer en cas de non-respect des mesures de protection contre la Covid-19.** La CPS salue l'inclusion des infractions Covid-19 dans la loi sur les amendes d'ordre. En attendant la mise en œuvre de l'ordonnance fédérale, les recommandations ont pour objectif d'assurer une certaine uniformité dans le traitement de ces infractions dans les cantons. Avec leur approbation par l'Assemblée des membres, elles ont désormais une totale légitimité et ainsi plus de poids.

*Contact média : Florian Düblin, Secrétaire général CPS (031 301 01 50)*

dub., 7.12.2020